MEXY RANDONNEE

Conseil d'Administration du jeudi 11 janvier 2018

COMPTE RENDU

Présents (11): Nicolas Jean-Yves (président), Wesquy Martine (vice-présidente), Schoumaker Claude (trésorière), Franchina Isabelle (secrétaire), Bragard Danielle, Commito Nadine, Goerges André, Grosjean Luc, Hartert Nathalie, Ongéna Guy, Réneleau Francis
Membres de droit (1): Racadot Céline
Excusés (5): Tranquillin Chantal (vice-présidente), Fizaine Pierre (M.D.), Vilmin Frédéric (M.D.), Di Lorenzo Julien, Prestat Dominique

A 18 h 10, le Président Jean-Yves NICOLAS adresse aux administrateurs de « Mexy-randonnée » tous ses meilleurs voeux pour l'année nouvelle, les remercie de leur présence et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

- approbation du compte-rendu du C.A. du 19/10/2017
- point sur les adhésions au 31 decembre 2017
- finalité du projet de formation d'animateurs de randonnée
- demandes et remarques
- site web « Mexy-randonnée »
- compte-rendu financier au 31 decembre 2017
- préparation de l'A.G. Ordinaire et élective du 1/3 sortant du 15 février 2018
- date de la prochaine réunion du C.A.
- questions diverses

1-Approbation du compte-rendu du C.A. du 19 octobre 2017:

Tous les administrateurs ont reçu le compte-rendu du C.A. du 19 octobre 2017.

Aucune remarque n'est formulée. Sans observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le 27 novembre 2017, Madame Yvonne MANTINI a adressé à Monsieur NICOLAS sa lettre de démission pour raison de santé. Il lui en est donné acte.

Le Conseil d'Administration lui adresse les plus vifs remerciements pour toute sa présence et son action depuis de très nombreuses années au sein des clubs de marche. Nous lui souhaitons un rapide et complet rétablissement.

2-Point sur les adhésions au 31 décembre 2017:

A MEXY: 2 marches d'allure modérée de 2 h 15' tous les lundis et mercredis, départ à 14 h, parking de la salle des fêtes: 172 adhérents ainsi que 65 collations. Une fois par mois, la sortie est faite à l'extérieur immédiat de MEXY.

Les lundis, hors vacances scolaires, une marche d'1 h 45', plus « cool » est organisée. Depuis début octobre 2017, Jean-Jacques LARIVE & Alain SCHOUMAKER ont repris la responsabilité de celle-ci.

A L'ANNEXE D'HUSSIGNY:

- marche d'allure modérée de 2h30 tous les vendredis, départ à 13 h 45', parking de l'église: 71 adhérents. Une fois par mois, la sortie est faite à l'extérieur immédiat d'Hussigny.
- marche « nordique » de 2 h 30' tous les dimsanches matin, départ à 9 heures, parking de l'église
- les vendredis, une marche plus « cool » de 1 h 45', départ à 13 h 45', est organisée, départ parking de l'église. Bonne participation (15 présents); elle est encadrée par Guy ONGENA

Une publicité informative est publiée dans le RL dans « SORTIR » aux jours concernés.

Au 31 décembre 2017, le club compte 243 adhérents inscrits (+26)

Pour rappel, au 31 décembre 2016, le club comptait 217 adhérents.

Information: à ce jour nous enregistrons 185 adhérents (77%):

- MEXY: 136 adbésions et 59 collations
- Annexe d'Hussigny: 49 adhésions

Demandes et remarques: néant

3- Finalité du projet de formation d'animateurs de randonnée:

Pour l'avenir du club, il faut assurer l'encadrement sécuritaire des marches hebdomadaires par des animateurs de randonnées formés et diplômes.

Rappel: la Fédération Française du Milieu Montagnard (FFMM) propose une formation adaptée à nos besoins.

Celle-ci comporte deux étapes:
un premier stage technique de 7 jours (45 h), avec évaluation et validation du stage. Il permet d'acquérir la « Carte d'Accompagnateur fédéral stagiaire » qui est valable 3 ans.

Avant ce délai, si ce premier stage technique est validé, un second stage de qualification de 7 jours (45 h) permet d'obtenir le « Brevet Fédéral d'Accompagnateur de randonnée pédestre »

Nadine COMITTO, Guy ONGENA et Alain SCHOUMAKER ont donné leur accord pour suivre cette formation en 2018. Le document d'inscription leur a été remis.

Le stage technique (1ère étape de la formation) se déroulera dans les Vosges du dimanche 15 ai samedi 21 juillet 2018.

Les stagiaires sont d'accord pour ne prendre qu'un seul véhicule. Le club accepte de prendre les frais de déplacement pour un montant estimé à 50 euros A-R

Une convention de 5 années sera passée entre « MEXY randonnée » et les animateurs formés, et ce, dès le début de la formation.
Cette convention n'obligera pas l'animateur formé l'exclusivité de l'encadrement dans « Mexy randonnées ». Mais, la rupture de la convention l'obligera à rembourser les frais de formation au prorata des années passées à encadrer nos adhérents.
Après un entretien téléphonique et une rencontre avec Madame Nadine RODRIGUEZ, présidente de P.A.L.C. de LONGWY, au sujet de Guy ONGENA qui encardre les marches dans les deux clubs, elle donne son accord pour une participation à hauteur de 50% de sa formation.

En 2018, le coût du stage technique (première étape de la formation) de 627,50 euros par personne formée est pris en charge par le club, une subvention d'aide à la formation sera demandée en 2019.

La participation des animateurs en formation se limitera leurs frais personnels.

Un diplôme de « Brevet Fédéral d'Accompagnateur de randonnée pédestre (en milieu rural et moyenne montagne) est remis à chaque participant en fin du cycle de formation. Il s'adresse

exclusivement à l'encadrement bénévole (notre cas) et n'est pas homologué pour l'animation rémunérée.

4- Site web « Mexy-randonnée »:

Pour le consulter, aller sur le site municipal de MEXY: marie-de-mexy.fr; associations;

Actuellement:

- Présentation et informations sur Mexy-randonnée
- Compte-rendu de l'A.G. du 16 février 2017
- Compte-rendu du rapport moral 2016 lors de l'A.G. du 16 février 2017
- Compte-rendu du rapport d'activités 2016 lors de l'A.G. du 16 février 2017
- Compte-rendu du C.A. extraordinaire du 23 février 2017
- Compte-rendu du C.A. du 15 juin 2017
- Compte-rendu du C.A. du 19 octobre 2017

5- Compte-rendu financier au 31 décembre 2017:

En application de nos statuts, la trésorière informe le C.A. de la comptablilité.

Le résultant comptable est bénéficiaire de 6 775 euros.

6- Préparation de l'A.G. ordinaire du 15 février 2018 avec l'élection du 1/3 sortant du C.A.

Election du 1/3 sortant:

Rappel: Danielle BRAGARD (cooptée lors du C.A. du 15 juin 2017) et Nadine COMMITO (coopétée lors du C.A. du 19 octobre 2017) doivent être élues lors de l'A.G.

En application de nos statuts, les membres sortants se représentent-ils au C.A.?:

- Danielle BRAGARD: oui
- Nadine COMITTO: oui
- Isabelle FRANCHINA: oui
- Jean-Yves NICOLAS: oui
- Claude SCHOUMAKER: oui

- Chantal TRANQUILLIN: oui

Suite à la démission de Yvonne MANTINI, un poste d'administrateur est vacant.

La sécrétaire préparera la liste (en A3) des adhérents 2017, pour le pointage des adhérents à l'entrée de l'A.G. et donner le bulletin de vote.

Il faut deux personnes à l'entrée pour accueillir les adhésions en retard et enregistrer les nouvelles: Nathalie HARTERT & Martine WESQUY ont proposé leur aide à cette tâche.

Verre de l'Amitié ou apéritif dinatoire:

Compte tenu du franc succès connu par l'apéritif dinatoire lors de notre dernière A.G. Il est décidé de la reconduire avec une prévision de 180 participants.

Pour l'apéritif dinatoire:

sandwichs: boulangerie INTERMARCHE 85 baguettes soit environs ½ par personne; charcuterie INTERMARCHE : 60 g/ pers : rosette, pâté de campagne, rillettes et mousse de canard

boissons: INTERMARCHE ¼ de bouteille de vin par personne :

- rouge: 33 bouteilles de 1ère côte de Bordeaux à 2, 50 euros
- rosé: 12 bouteilles de Bordeaux à 2, 90 euros

Proportion: ¼ de vin rosé, ¾ de vin rouge

gâteaux: 8 boîtes de 0, 750 g

Eau, jus de fruits, serviettes, cornichons et piques

Total: environ 480 euros.

Répartition des tâches:

- pour les achats: rendez-vous le lundi 15 février à 10 h sur le parking de Intermarché (Longwy-haut): y participent: Martine WESQUY, Jean-Yves NICOLAS

- mise en place de la salle: le jeudi 15 février à 14 h: tables, chaises, préparation du buffet: il sera proposé aux adhérents de participer lors des marches quelques jours avant l'A.G. ordinaire

7- Date de la prochaine réunion du C.A.:

Après avis de tous les membres présents, le Président porpose:

le jeudi 24 mai 2018 à 18 heures

cette date est arrêtée à l'unanimité

La salle sera réservée à cette fin.

8- Questions diverses:

Pour la diffusion de l'invitation pour l'A.G. du 15 février prochain, je donnerai la liste des adhérents de Mexy et Guy ONGENA celle des adérents pour l'annexe d'Hussigny à la personne qui prendra la charge de transmettre l'invitation (*) directement à chaque adhérent soit lors des marches soit dans leur boîte à lettres ou par courrier. : est désignée pour cette tâche Nathalie HARTERT

*invitation nomminative

Lors de nos précédents repas, Nathalie HARTERT recueillait par courrier quelques inscriptions. Elle propose de continuer, ce dont nous la remercions vivement.

Lors de la réunion du 19 octobre 2017, dans le cadre de l'attribution des salles aux diverses associations, la municipalité nous a attribué l'utilisation de la salle annexe de la Salle des Fêtes, baptisée « Salle Mirabelle » qui est bien adaptée au bon fonctionnement de notre activitié. Les aménagements (évier, frigo, tableau mural d'infos) fournis par le club seront résulaisés par la municipalité. Une convention d'utilisation de la salle a été signée, elle précise que son utilisation doit être demamdée en mairie. La municipalité en est remerciée.

Après plus de 10 années de travaux de décoration des tables de nos 2 repas annuels, Huguette NICOLAS & Yvonne MANTINI, les deux adhérentes qui s'en occupaient passent la main « aux plus jeunes », dont acte et un grand merci. Un bouquet de fleurs leur a été offert lors du repas de Noël du 12 décembre dernier.

Afin de leur succéder dans cette tâche les bonnes volontés seront sollicitées auprés des adhérents lors des prochaines marches.

Le lundi 27 novembre 2017, en raison d'une météo excecrable, les deux marches ont été annulées.

Le mercredi 13 décembre 2017, en raison de fortes chutes de neige, la marche a été annulée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les membres du conseil d'administration présents et lève la séance en les invitant à noter la date de la prochaine réunion:

le jeudi 24 mai 2018 à 18 heures

Salle des Fêtes, rue de Lorraine, salle « Mirabelle » à 54 135 MEXY

Le président Jean-Yves NICOLAS

La secrétaire Isabelle FRANCHINA